

**Zeitschrift:** Energieia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie  
**Herausgeber:** Office fédéral de l'énergie  
**Band:** - (2010)  
**Heft:** 5

**Rubrik:** En bref

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## ■ DÉCHETS RADIOACTIFS

### Lancement du projet de recherche «Valeurs personnelles et opinions concernant la gestion des déchets radioactifs»

Avec son projet de recherche, l'Office fédéral de l'énergie veut connaître les positions et opinions actuelles sur la gestion des déchets en Suisse. Le projet mené par l'EPF de Zurich comprend notamment des enquêtes auprès de la population. Un millier de questionnaires seront envoyés à partir d'août 2010 à des personnes choisies au hasard et résidant dans les régions d'implantation potentielles ou en dehors. Le rapport final sera disponible et publié au premier semestre 2011.

### Marquage des dépôts géologiques profonds

Les connaissances concernant le site et le contenu des dépôts en couches géologiques profondes destinés au stockage des déchets radioactifs doivent être sauvegardées pour les générations à venir. D'où le marquage durable desdits dépôts prescrit par la loi sur l'énergie nucléaire. Une étude des publications existantes, réalisée sur mandat de l'Office fédéral de l'énergie et publiée au début de juillet 2010, donne désormais un aperçu de l'état actuel de la science et de la technique dans le domaine du marquage et de la sauvegarde des savoirs en rapport avec les dépôts de stockage en couches géologiques profondes.

### Nagra: investigations sur le terrain dès l'été 2010

La Société coopérative nationale pour le stockage des déchets radioactifs (Nagra) procédera à des investigations sur le terrain dès juillet 2010 dans les domaines d'implantation potentiels des futurs dépôts en couches géologiques profondes destinés au stockage de déchets radioactifs. Ces investigations serviront à préparer l'étape 2 de la sélection de sites. La Nagra a, en l'occurrence, pour mission de proposer des sites concrets pour les installations en surface de ces futurs dépôts.

**Renseignements:** Michael Aebersold, chef de la section Gestion des déchets radioactifs, OFEN, michael.aebersold@bfe.admin.ch

## ■ FORMATION

### Des moyens didactiques consacrés à l'énergie



*SuisseEnergie aide les enseignants à préparer leurs cours sur le thème de l'énergie.*

Avec la plate-forme [www.savoir-energie.ch](http://www.savoir-energie.ch) qui propose du matériel didactique sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables pour les 4 à 16 ans, SuisseEnergie aide les enseignants à préparer leurs cours sur le thème de l'énergie. Qu'il s'agisse de vidéos ou de livres, de CD ou d'excur-

sions, de sites Internet ou d'expériences pratiques, la plate-forme indique toujours les objectifs d'apprentissage visés. Elle est dotée de 90 offres en allemand, 30 en français et 30 en italien. Ces offres seront actualisées au fil du temps. Le programme SuisseEnergie présen-

tera cette plate-forme au salon Worlddidac (stand n° G87), qui se tiendra du 27 au 29 octobre 2010 à Bâle.

#### Renseignements:

Nadja Keiser, section SuisseEnergie, OFEN, nadja.keiser@bfe.admin.ch

## ■ SUISSEENERGIE

### Deuxième étape en vue

Le Conseil fédéral a approuvé à la mi-juin 2010 le concept de SuisseEnergie pour 2011–2020. Pendant les dix prochaines années, le programme va cibler les exigences actuelles en matière de politique énergétique et climatique et mener des projets novateurs en association avec les cantons, les communes, les milieux économiques, le monde scientifique et la société. Il informera et conseillera également la population, les communes, les entreprises artisanales et l'industrie. La deuxième étape de SuisseEnergie deviendra opérationnelle en janvier 2011.

#### Renseignements:

Michael Kaufmann, sous-directeur de l'OFEN et directeur du programme SuisseEnergie, michael.kaufmann@bfe.admin.ch

## ■ RECHERCHE

### Bilan positif pour la recherche énergétique en 2009

L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) tire un bilan positif pour la recherche énergétique en 2009. Le rapport publié le 12 juillet 2010 donne un aperçu des activités et programmes de recherche. L'année dernière, l'OFEN a soutenu la recherche énergétique à hauteur de 21 millions de francs suisses, dont 3 millions ont été consacrés à des projets pilotes et de démonstration.

#### Renseignements:

Rolf Schmitz, chef de la section Recherche énergétique, OFEN, rolf.schmitz@bfe.admin.ch

### Tourisme à la pompe: 10% des ventes d'essence suisses vont aux frontaliers

La Suisse a vendu en 2008 quelque 390 millions de litres d'essence (l'équivalent de 10% des ventes d'essence indigènes) et 70 millions de litres de diesel à des touristes à la pompe venus des pays limitrophes. Trois quarts des achats ont été effectués à une distance de 10 km à peine de la frontière. La Confédération en a tiré des recettes supplémentaires de plus de 340 millions de francs par le biais de l'impôt sur les huiles minérales et de la taxe sur la valeur ajoutée. Une augmentation de 20 centimes par litre du prix de l'essence – par exemple, par une hausse de l'impôt sur les huiles minérales – ferait chuter le tourisme à

la pompe de près de 50%. Ce résultat ressort d'une étude publiée aujourd'hui par l'Office fédéral de l'énergie et l'Union Pétrolière.

#### Renseignements:

Lukas Gutzwiller, section Politique énergétique, OFEN, lukas.gutzwiller@bfe.admin.ch



## ENERGIES RENOUVELABLES

## Départ sur les chapeaux de roues pour la RPC

La RPC encourage la production d'électricité issue de sources d'énergie renouvelables.



## STATISTIQUES

## La consommation globale d'énergie en baisse de 2,5%

La consommation globale d'énergie en Suisse a baissé de 2,5% en 2009 par rapport à l'année précédente. Le recul de la consommation d'énergie est notamment dû à des températures plus chaudes et à une récession économique: les degrés-jours de chauffage ont baissé de 4,9% par rapport à 2008 alors que le produit intérieur brut (PIB) a reculé de 1,5%. Ces deux facteurs ont compensé la croissance de la consommation imputable à une croissance démographique moyenne de 1,1% et à une augmentation de 0,5% des détenteurs de véhicules.

## Renseignements:

Marianne Zünd,  
responsable de la communication OFEN,  
marianne.zuend@bfe.admin.ch

## RÉSEAU ÉLECTRIQUE

## La Confédération donne son feu vert à la ligne à très haute tension Chamoson-Chippis

L'Office fédéral de l'énergie a communiqué à la société Alpiq Réseau SA sa décision d'approbation des plans concernant la construction d'une ligne à haute tension entre Chamoson et Chippis (canton du Valais): la ligne à 380 kV longue de près de 28 kilomètres peut être entièrement réalisée sous forme aérienne.

## Renseignements:

Marianne Zünd,  
responsable de la communication OFEN,  
marianne.zuend@bfe.admin.ch

La rétribution à prix coûtant (RPC) du courant injecté issu d'énergies renouvelables a pris un départ sur les chapeaux de roues: lors de la première année, c'est-à-dire en 2009, 1810 installations étaient exploitées, produisant 390 millions de kilowattheures de courant. Elles ont encaissé près de 45 millions de francs du fonds d'encouragement de la RPC. Quelque 1000 installations supplémentaires ont reçu une décision positive. Dès qu'elles seront construites et qu'elles injecteront du courant dans le réseau, elles pourront elles aussi prétendre à la RPC. C'est ce qui ressort des «Comptes annuels 2009 de la Fondation Rétribution à prix coûtant du courant injecté» publiés aujourd'hui.

## Le supplément pour le courant vert reste à 0,45 centime par kilowattheure

En 2011, les consommateurs d'électricité en Suisse continueront à payer un supplément de 0,45 centime par kilowattheure pour la promotion de la production de courant vert. Ainsi en a décidé le 7 juillet 2010 l'Office fédéral de l'énergie.

## Plus d'argent pour le courant vert

En vote final, le Parlement a approuvé le 18 juin 2010 une révision de la loi sur l'énergie qui prévoit d'accroître les moyens financiers alloués à la rétribution à prix coûtant du courant injecté issu d'énergies renouvelables ainsi que de relever la redevance hydraulique.

## Renseignements:

Michael Kaufmann, sous-directeur à l'OFEN  
et directeur du programme SuisseEnergie,  
michael.kaufmann@bfe.admin.ch

## Abonnements/Service aux lecteurs

Vous pouvez vous abonner gratuitement à *energeia*:

par e-mail: abo@bfe.admin.ch, par fax ou par poste

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

NP/Lieu: \_\_\_\_\_ Nbre d'exemplaires: \_\_\_\_\_

Anciens numéros: \_\_\_\_\_ Nbre d'exemplaires: \_\_\_\_\_

Coupon de commande à envoyer ou à faxer à:

**Office fédéral de l'énergie OFEN**

Section Communication, 3003 Berne, fax: 031 323 25 10